

## STAGE PRATIQUE

*Pendant la formation d'Orthopédagogue en Gestion mentale, un stage pratique est obligatoire. Le stagiaire fait un choix entre deux formules.*

### STAGE PRATIQUE À CHATEAUDUN – Une semaine en immersion

---

organisé par La GM en action – [www.gmenaction.com](http://www.gmenaction.com)

#### OBJECTIFS

- Mettre en cohérence les représentations du stagiaire sur la gestion d'un groupe de jeunes et la réalité du terrain
- Donner au stagiaire un lieu d'observation concrète, un lieu d'échanges avec des professionnels et des pairs afin de :
  - Répondre à ses questions en lien avec cette pratique
  - D'enrichir sa pratique
  - Lui permettre de continuer à se découvrir
- Animer une séquence de groupe et un dialogue pédagogique en présence d'une ou deux personnes certifiées en Gestion mentale

#### DEROULEMENT DU STAGE

- **Avant le stage**  
Renvoyer le dossier administratif au responsable du stage. Dans la lettre de motivation, vous préciserez vos attentes. Un temps de pré-stage, avant l'arrivée des jeunes, permet à chacun de trouver progressivement sa place. C'est aussi le moment de répondre à toutes vos questions, de cibler les objectifs pédagogiques de chacun et de faire connaissance avec l'équipe, votre formateur et le référent pédagogique.
- **Pendant le stage**  
Le stagiaire observera un groupe d'apprenants guidés dans la découverte de leur Gestion mentale par un professionnel de la Gestion mentale. Il observera le même groupe pendant une semaine à raison de deux séances par jour de méthodologie, une séance de sport et une relecture de la journée. Il échangera régulièrement avec son formateur. Il animera une séquence, préparée à l'avance avec son référent pédagogique et son formateur. Celle-ci fera l'objet d'une analyse et d'un échange avec le formateur ou le référent pédagogique.

- **Après le stage**  
Le stagiaire rédigera un compte-rendu de 3 à 4 pages maximum. Ce compte rendu est une analyse de la démarche et pas un compte rendu littéral.

Celui-ci comprendra trois parties :

1. Une présentation générale du cadre, un compte rendu succinct des séances d'observation et de sa pratique
2. Une analyse de ces quatre points :
  - En quoi ce stage a-t-il fait bouger ses représentations ?
  - En quoi ce stage a-t-il répondu à ses attentes ?
  - En quoi ce stage a-t-il modifié d'éventuelles pratiques professionnelles ?
  - Quelles questions restent encore en suspens ?

# DECLIC, la Gestion mentale pour apprendre et réussir

11 rue du Tir  
78600 Maisons-Laffitte  
gestion.mentale.declic@gmail.com  
06 44 26 04 58



3. Une réflexion plus personnelle :  
En quoi ce stage a-t-il permis une meilleure connaissance de son fonctionnement ?

**Ce travail, au même titre que les travaux inter-sessions, sera pris en compte dans la validation finale pour la certification.**

## STAGE PRATIQUE AVEC UN PROFESSIONNEL - 6 séances – soit 9h de pratique

---

### OBJECTIFS

- Mettre en cohérence les représentations du stagiaire concernant le métier d'orthopédagogue en Gestion mentale et la réalité d'une prise en charge soit en cabinet soit en groupe
- Donner au stagiaire un lieu d'observation concrète et de parole professionnelle partagée afin de :
  - répondre à ses questions en lien avec cette pratique
  - lui permettre de continuer à se découvrir
- Observer le stagiaire dans sa pratique du Dialogue Pédagogique en situation individuelle

### DEROULEMENT DU STAGE

- **Avant le stage**  
Il incombe au stagiaire de prendre contact avec un maître de stage parmi les orthopédagogues ou praticiens en Gestion mentale.  
Ce stage doit permettre au stagiaire de mesurer son évolution en Gestion mentale et de faire le point sur ses représentations : qu'est-ce qui a bougé, qu'est-ce qui a été conforté et quelles sont les questions qui subsistent ? Quels sont ses besoins ?
  - **Pendant le stage**  
L'organisation des 6 séances se fera en accord avec le professionnel et sur la répartition suivante :
    - 4 h d'observation d'un orthopédagogue ou praticien en Gestion mentale, plus ½h d'échange pour chaque heure d'observation
    - 2 h d'observation du stagiaire par le professionnel : 2x1 heure de séance + 2x½heure d'échange
  - **Après le stage**  
Le stagiaire rédigera un compte-rendu de 3 à 4 pages maximum. Il comprendra trois parties :
4. Une présentation générale du cadre, un compte-rendu succinct des séances d'observation et de sa pratique
  5. Une analyse de ces quatre points :
    - En quoi ce stage a-t-il fait bouger ses représentations ?
    - En quoi ce stage a-t-il répondu à ses attentes ?
    - En quoi ce stage a-t-il modifié d'éventuelles pratiques professionnelles ?
    - Quelles questions restent encore en suspens ?
  6. Une réflexion plus personnelle sur la connaissance de son profil :  
En quoi ce stage a-t-il permis un approfondissement de son profil et une meilleure connaissance de son fonctionnement ?

**Ce travail, au même titre que les travaux inter-sessions, sera pris en compte dans la validation finale pour la certification.**